

Programme été 2025 (natation / aquagym)

Semaines:

- | | |
|-------------------------------|---|
| (1) - du 30 juin au 4 juillet | (5) - du 28 au 31 juillet |
| (2) - du 7 au 11 juillet | (6) - du 4 au 8 août |
| (3) - du 14 au 18 juillet | (7) - du 11 au 15 août |
| (4) - du 21 au 25 juillet | (8) - du 18 au 22 août (cours privés et semi-privés uniquement) |

- Natation :

Les élèves suivent une leçon de 25 minutes, à raison de 3, 4 ou 5 séances par semaine, **en fonction des horaires d'ouverture** de la Piscine de Thônex.

- **Cours privés et semi-privés** (tous niveaux adultes et enfants) seront donnés de **8h15 à 9h15**, de **10h45 à 16h15** et de **17h15 à 19h45**. A noter qu'entre 18h15 et 19h45, la priorité sera donnée aux adultes.

Si un élève devait se retrouver seul en cours semi-privés par manque de demandes d'autres personnes de même niveau, nous nous permettrons de le contacter pour lui proposer d'autres alternatives.

- **Les cours collectifs (niveaux 1 à 4)** sont prévus de 9h15 à 10h45 et de 16h15 à 17h15.

Prix (stage de natation):

4 cours :		5 cours :	
4 cours privés	152 frs	5 cours collectifs	100 frs
4 cours semi privés	112 frs	5 cours privés	190 frs
3 cours :		5 cours semi privés	140 frs
3 cours privés	114 frs		
3 cours semi privés	84 frs		

- Aquagym :

Tous les mardis à 16h30 et 19h15 (les 1-8-15-22 et 29 juillet + les 5-12 août)

Le mardi 19 août uniquement à 19h15

Durée des cours : 45 minutes

Prix par cours : 20 CHF

Cet été, en plus de nos cours de natation et d'aquagym, nous vous offrons également la possibilité de découvrir de nouvelles activités aquatiques les lundis et mardis, comme :

Aquayoga pour adultes

Aquabike pour adultes

Aqua crossfit pour adultes

Apnée pour adultes

Mermaiding pour enfants et adultes

Natation sportive pour adultes

Natation synchronisée pour enfants et adultes

Sauvetage pour enfants

Palmage pour adultes

Aqua Paddle

Vous recevrez toutes les informations à ce sujet dans un mail séparé d'ici quelques jours et vous pourrez également les consulter sur notre site internet : www.ecolenatationthonex.ch

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

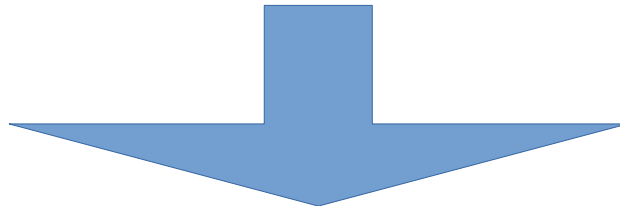
Inscriptions en ligne (natation / aquagym / animations)

Vous pouvez vous inscrire en ligne depuis notre site internet :

www.ecolenatationthonex.ch → onglet « Inscriptions » → la discipline souhaitée → et la période désirée.

Tous les cours y sont indiqués et vous pourrez ainsi choisir tranquillement vos préférences d'horaire, de type de cours, de semaine de cours.

Pour ce faire, si votre enfant n'a jamais suivi de cours à l'Ecole de natation de Thônex, vous aurez besoin de déterminer son niveau (1 à 6) à l'aide du tableau ci-dessous. En cas de doute, le secrétariat vous aidera volontiers. : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022.349.04.22



NOUVEAUX ELEVES

Jamais suivi de cours	☐ 1
Se déplace avec support en eau profonde et s'immerge complètement sous l'eau sans se boucher le nez, durant 3 secondes.	☐ 2
Flèche en position ventrale, visage sous l'eau et dorsale, oreilles dans l'eau, durant 5 secondes minimum, avec frite.	☐ 3
Nage sur le ventre et sur le dos durant une dizaine de mètres - respiration acquise : bulles visibles	☐ 4
Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl- initiation papillon	☐ 5
Perfectionnement brasse, dos crawlé, crawl et papillon	☐ 6

ANCIENS ELEVES

Pour connaître le dernier niveau atteint par votre enfant, veuillez-vous adresser au secrétariat : secretariat@ecolenatationthonex.ch ou 022.349.04.22

Lorsque vous inscrivez de manière définitive un élève, vous attestez avoir pris connaissance de nos conditions générales.
Veuillez donc les lire attentivement, particulièrement les paragraphes concernant le règlement des cours, le règlement de la piscine de Thônex et le règlement de l'Ecole de natation

Conditions générales

Annulation de cours

Lorsqu'une inscription est réservée et payée, celle-ci est ferme : aucun remboursement n'est possible.

Les absences excusées ou non ne donnent lieu ni à remplacement, ni à remboursement.

L'Ecole de natation de Thônex est dépendante de la gestion des bassins de la Commune de Thônex. Elle ne peut être tenue pour responsable de leurs décisions. Une indisponibilité des lieux ne donne pas droit à un remplacement ou à un remboursement.

En cas de maladie ou d'absence d'un professeur, l'ENT met tout en œuvre pour trouver une personne remplaçante ou proposera un autre cours.

Dans le cadre des stages organisés durant les vacances, en cas de maladie ou d'accident entraînant une impossibilité de participer aux cours durant plus de 2 jours consécutifs, et sur présentation immédiate d'un certificat médical, les leçons seront reportées.

En cas d'arrêt du cours durant les stages pour motifs privés (autres que maladie ou accident), aucune compensation - report ou remboursement - ne sera possible.

Modalité de paiement

Toutes les informations utiles à votre paiement par virement bancaire sont indiquées sur la facture que vous recevrez par mail séparé et que vous pouvez imprimer au besoin.

Dorénavant, les factures peuvent être également payées par carte de débit/crédit directement au bureau de l'Ecole de Natation de Thônex.

Les cours doivent être réglés à réception de la facture. Nous n'acceptons aucun élève, dont la facture n'est pas réglée.

Voici nos coordonnées de paiement :

Numéro de compte CCP : 12-21722-1

Numéro de BVR : 01-66164-7

Numéro IBAN : CH68 3000 0001 1202 1722 1

Numéro Clearing : 09000

Code SWIFT/BIC : POFICHBEXX

Entrées piscines

Les élèves qui suivent les cours à Thônex doivent s'acquitter de l'entrée, qui n'est pas comprise dans le prix des cours.

Des abonnements de 5 ou 10 entrées au tarif réduit de 12 ou 20 francs (enfants) et de 18 ou 32.50 francs (adultes) sont en vente, durant les heures d'ouverture de la caisse de la piscine et sur présentation de la confirmation d'inscription.

- Les enfants âgés de moins de 5 ans ont droit à l'entrée gratuite s'ils sont accompagnés d'un adulte qui paie l'entrée. Les enfants de moins de 5 ans, accompagnés d'un adulte ne payant pas l'entrée et se rendant uniquement jusqu'aux vestiaires, devront s'acquitter de l'entrée au tarif « enfant ».
- Les accompagnants qui se rendent au bord du bassin, paient l'entrée au tarif normal.

Règlement piscine de Thônex

L'accès au bord du bassin n'est possible qu'en maillot de bain.

Le règlement de la piscine interdit de se baigner en short, bermuda ou tous types de maillots larges. Seuls sont acceptés les maillots de bains collés contre le corps.

Les élèves de moins de 10 ans, n'ont le droit de nager, avant ou après leur cours que s'ils sont accompagnés, au bord du bassin, par une personne adulte.

Les accompagnants n'ont pas le droit de filmer, ni de prendre des photos des cours.

Règlement Ecole de natation de Thônex

Pour les élèves de 4 à 7 ans, qui participent pour la première fois à nos cours, la présence d'un adulte, en maillot de bain au bord du bassin, est indispensable lors de leur premier cours. En cas de non-respect de ce point, l'élève ne pourra pas participer à sa séance de natation.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs moniteurs/trices uniquement durant la durée du cours. Les parents des enfants de moins de 10 ans doivent s'assurer de les confier aux moniteurs/trices et de les récupérer dès la fin des cours.

A Thônex, les accompagnants qui viennent au bord du bassin, en tenue de bain, ne se tiennent pas le long du bassin où sont donnés les cours, ni à proximité des professeurs. Les accompagnants qui ne se rendent que dans les vestiaires ont la possibilité de suivre les cours depuis le local prévu à cet effet.

Une pièce de 2 francs est nécessaire pour l'usage des casiers.

Assurances

Il incombe à chaque participant d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident.